# RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Pour information**

*Veuillez noter : Les rapports soumis au Conseil sont de nature délibérative et, en accord avec la Politique de Transparence du GPE, ne sont pas considérés comme des documents publics jusqu'à ce que le Conseil les ait examinés lors de la réunion du Conseil.*

## 1. VUE D'ENSEMBLE

1.1 L'année 2016 qui touche à sa fin apparaît clairement comme une année importante pour l'éducation mondiale et le GPE. Le rapport de la Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde apporte de nouvelles données et analyses, et fixe un ambitieux objectif consistant à faire en sorte que, en l'espace d'une génération, tous les jeunes acquièrent effectivement des connaissances. L'attention particulière portée par les auteurs du rapport à la promotion des acquis scolaires grâce au renforcement de l'efficacité des systèmes éducatifs et en donnant la priorité aux populations les plus défavorisées et les plus marginalisées fait directement écho au Plan stratégique GPE 2020. La Commission développe des arguments convaincants en faveur d'une augmentation des investissements dans l'éducation dans le cadre d'un nouveau Pacte de financement fondé sur l'engagement des gouvernements nationaux d'accroître leur financement intérieur et assorti d'une hausse et d'une amélioration de l'appui international. Les commentaires positifs émis par de hautes personnalités lors de la publication du rapport montrent clairement que le GPE est désormais perçu comme un acteur majeur du changement.

1.2 Les **réformes** que le Conseil a dirigées au cours des dernières années, tout en guidant le Partenariat au fil de ce processus, ont transformé le GPE dans cinq domaines fondamentaux. Au niveau **stratégique,** le plan GPE 2020 prépare le passage de l'OMD 2 à l'ODD 4. Dans cette optique, nous avons posé des fondements **techniques** et établi une théorie du changement claire, reprise par les indicateurs du Cadre de résultats. Nous avons renforcé le **modèle opérationnel** du GPE en clarifiant les attributions respectives des différents partenaires dans la mise en œuvre commune de financements basés sur les résultats. Nous avons perfectionné notre mode d'évaluation et de gestion des **risques** institutionnels et opérationnels et nous avons amélioré notre **efficacité**

**organisationnelle** en investissant dans des personnels et une direction dotés de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour diriger le GPE. Si le Conseil choisit une voie ambitieuse pour la prochaine reconstitution des ressources, de solides fondements sont en place pour permettre au GPE de développer son action à grande échelle.

1.3 Le premier rapport préliminaire sur les **indicateurs de base** du **GPE 2020** révèle de premiers résultats par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés. La lecture de ce rapport en parallèle de l'**Examen du portefeuille 2016** permet d'identifier les progrès accomplis et les défis à relever au sein du Partenariat mondial. On y trouve des preuves de l'amélioration des résultats obtenus par les pays en développement partenaires sur plusieurs plans — en particulier le financement national, la publication des données et le ratio élèves/enseignant qualifié —, mais on y décèle aussi des domaines qui requièrent une plus grande implication de l'ensemble des partenaires et davantage de précision dans le ciblage des efforts collectifs. Il convient par exemple de prêter davantage attention aux données sur les acquis scolaires, de s'engager plus tôt dans l'appui à la planification sectorielle et d'améliorer l'efficacité des revues sectorielles conjointes.

1.4 Tandis que les réformes du GPE commencent à porter leurs fruits, la transition vers des accords de financement au niveau des pays basés sur les résultats et l'émergence de nouvelles données factuelles dessinent clairement la voie à suivre en matière de hiérarchisation des priorités. Les prochaines années s'annoncent porteuses de profonds changements en ce qui concerne les résultats dans le domaine de l'éducation. Désormais, la question n'est plus de savoir ce que nous pouvons faire, mais à quelle échelle nous pouvons le faire. La réponse dépend de la hauteur de notre ambition et du montant des ressources que nous réussirons à mobiliser et à déployer avec efficacité. La réalisation du **Cadre de résultats**, doublée du renforcement de la **gestion des risques**, nous permet de suivre de façon exhaustive les progrès accomplis et les problèmes rencontrés à l'aune de notre théorie du changement, de repérer les lacunes et les risques et d'orienter en conséquence l'allocation de ressources limitées de manière à donner la priorité aux pays qui en ont le plus besoin et aux domaines qui sont sources de progrès.

1.5 Pour nourrir la réflexion du Conseil sur sa conception de l'avenir du GPE, trois points interdépendants figurent à l'ordre du jour de sa réunion cambodgienne :

- les décisions relatives à l'architecture du **Cadre de mobilisation et d'allocation de financements**, qui s'appuie sur les fondements des réformes du modèle opérationnel et vise à renforcer notre capacité à cibler des ressources et à aider nos partenaires à renforcer efficacement les systèmes éducatifs ;

- l'examen de l'**évaluation des capacités du Secrétariat du GPE**, menée par Dalberg, qui a vous été transmise avec la réponse de la direction ;
- l'examen des préparatifs de la **Campagne de reconstitution des ressources de 2017**.

1.6 Parmi les questions importantes à traiter lors de la réunion de Siem Reap figure l'architecture proposée par le Groupe de travail sur le financement stratégique (SFWG) pour le nouveau **Cadre de mobilisation et d'allocation de financements** (FFF), le détail des implications opérationnelles devant suivre en février. Le FFF aidera le GPE à mobiliser et déployer plus efficacement des possibilités de financement nouvelles et mieux structurées qui étaieront le plan GPE 2020 et contribueront à la réussite de la campagne de reconstitution des ressources 2017.

1.7 Nous avons la chance d'étudier ces importantes questions managériales dans un pays, le Cambodge, membre du GPE depuis dix ans. Un financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) de ce pays, d'un montant de 38,5 millions de dollars, appuie les efforts engagés par le Gouvernement cambodgien pour renforcer le système éducatif et mettre l'accent sur les acquis scolaires. Qu'il s'agisse du système éducatif cambodgien, du Secrétariat du GPE ou de l'éducation à l'échelle mondiale, la clé du succès est la même : se concentrer sur les objectifs, mesurer les progrès accomplis et tirer parti des données et de faits probants pour orienter l'investissement et corriger la trajectoire.

## 2. LA SITUATION DU GPE EN 2016

2.1 À l'approche de la fin de l'année 2016, le Conseil d'administration peut s'enorgueillir de la très forte demande dont le Partenariat mondial est l'objet. Nous avons mis en place de solides systèmes centrés sur les résultats et nous sommes déterminés à suivre l'impact de notre action.

2.2 L'**empreinte mondiale** du GPE continue de s'étendre. Le Partenariat a investi 4,51 milliards de dollars dans les systèmes éducatifs de 60 pays en développement partenaires ; fin octobre, 58 financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) étaient en cours dans le portefeuille du GPE pour une valeur de 2,14 milliards de dollars. Le rapport de la Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde plaide pour une augmentation des financements du GPE : 2 milliards de dollars par an d'ici 2020 et 4 milliards de dollars par an d'ici 2030, sous réserve de la poursuite des progrès de nos réformes.

2.3 Au cours des six derniers mois, deux nouveaux pays en développement ont manifesté leur souhait d'adhérer au Partenariat mondial : les Maldives et le Swaziland. Le ministre d'État des Maldives a été invité à participer à la réunion organisée au Cambodge, tandis que le Swaziland

travaille à l'élaboration d'une requête de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG).

2.4 L'organisation de **réunions des groupes constitutifs des pays en développement partenaires (PDP)** préalables à celles du Conseil continue de renforcer la participation de ces pays à la gouvernance mondiale. Ces réunions sont l'occasion d'un partage de connaissances et de bonnes pratiques, facilitent la concertation avec les PDP sur les grandes politiques du GPE, permettent de débattre des enjeux et priorités au niveau des pays et constituent un mécanisme de responsabilisation mutuelle[1].

2.5 Quatre gouvernements donateurs ont annoncé une **hausse de leur contribution** au GPE. L'Italie a porté sa contribution annuelle de 1,5 million à 4 millions d'euros. La Suède a annoncé un complément de 100 millions de couronnes suédoises pour 2016. La France a augmenté sa contribution de 2016 pour la faire passer d'un million à huit millions d'euros. Les États-Unis ont porté la leur de 45 à 70 millions de dollars, ce qui constitue un record absolu. Le GPE a également atteint les objectifs permettant de déclencher le paiement de la tranche 2016 de l'engagement britannique liée à la performance d'un montant de 50 millions de livres sterling.

2.6 Par ailleurs, le GPE développe son partenariat avec les **fondations.** Neuf fondations se sont en effet engagées à fournir un appui de plus de 27 millions de dollars aux actions menées dans les principaux domaines définis par le plan GPE 2020. Porticus a rejoint le GPE et représente désormais le groupe constitutif des entreprises et fondations privées au Conseil, ce qui a porté le nombre de ses membres à 28. Educate A Child et la fondation Clara et Lionel de Rihanna ont manifesté leur souhait de rejoindre ce groupe constitutif. Comic Relief, la fondation Conrad Hilton, Dubai Cares et la fondation Open Society (OSF) se sont engagés à apporter une contribution financière de 500 000 dollars chacun au bénéfice de Initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS) sur les deux prochaines années. L'initiative Évaluation au service des apprentissages (A4L) a promis une contribution de 2 millions de dollars provenant d'une fondation privée et deux autres bailleurs de fonds potentiels ont manifesté leur intérêt. La fondation Rockefeller a promis 350 000 dollars au Fonds du GPE à l'appui d'une étude sur l'applicabilité du financement du risque au secteur de l'éducation dans le cadre des travaux consacrés au FFF. Enfin, la fondation Children's Investment Fund (CIFF) a réorienté sa promesse de 2014 au bénéfice d'un soutien à la stratégie et à la politique d'égalité des sexes du GPE.

[1] Un rapport d'avancement est joint en annexe au présent rapport.

2.7 Le GPE continue à tirer parti de la diversité de ses **agents partenaires** pour mieux adapter son soutien aux contextes nationaux, en particulier dans les situations de fragilité et de conflit. L'équilibre entre les principaux agents partenaires des ESPIG est très similaire à celui de l'année dernière. La Banque mondiale est l'agent partenaire pour 37 des 58 financements en cours, l'UNICEF pour 15, le DFID (RU) pour deux, l'ASDI (Suède) pour deux, l'AFD (France) pour un et l'UNESCO pour un. En outre, nous avons trois nouveaux agents partenaires pour les ESPDG : la Banque asiatique de développement, Save the Childen UK et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse. Cette diversité des agents partenaires permet aux partenaires nationaux de choisir le partenaire à même d'apporter la meilleure assistance par le biais du mécanisme le plus approprié. Le GPE aurait intérêt à ce qu'un plus grand nombre de partenaires proposent leurs services de manière à disposer d'agents partenaires adaptés à tous les contextes.

2.8 Le niveau de **visibilité** et de couverture médiatique du Partenariat mondial et de l'éducation — au niveau tant mondial que national — a continué de croître. Sur le site web du GPE, le nombre de visiteurs a grimpé de 71 % sur les douze derniers mois ; en particulier, le nombre des utilisateurs de la version française du site affiche une hausse de plus de 116 % sur l'année écoulée. Les « abonnés » et les « j'aime » des comptes Twitter et Facebook du GPE ont augmenté de 48 % durant la même période. En septembre, nous avons annoncé que Rihanna, star de renommée internationale, devenait ambassadrice mondiale du GPE.

2.9 Le plan GPE 2020 engage le Partenariat mondial à renforcer les **interventions transsectorielles**, notamment en lien avec le secteur de la santé. Nous savons en effet que la bonne santé des enfants est un facteur essentiel de l'apprentissage et qu'en retour l'instruction contribue à la santé tout au long de la vie. Ces synergies sont particulièrement importantes pour les jeunes enfants et les adolescentes. C'est la raison pour laquelle je retournerai au Malawi la semaine suivant la réunion du Conseil. J'y rejoindrai les dirigeants du Fonds mondial, de l'organisation Girls Not Brides et d'autres initiatives et nous chercherons des moyens de mieux coordonner et de mieux intégrer l'aide aux services de santé et d'éducation, et de promouvoir les activités de sensibilisation conjointes.

2.10 La force du Partenariat mondial est particulièrement visible au **niveau des pays.** En septembre, j'ai rencontré le Président Mutharika au Malawi pour le lancement du financement approuvé par le Conseil du GPE à sa réunion d'Oslo en juin. Le Président Mutharika a accepté de jouer un rôle d'ambassadeur pour promouvoir les recommandations du rapport de la Commission pour l'éducation auprès de ses collègues chefs d'État de l'Union africaine. M. Fabiano, ministre de l'Éducation, et M. Gondwe, ministre des Finances, ont manifesté leur soutien à la création d'un mécanisme de financement pour la mise en commun des ressources tandis que le Gouvernement

renforcera les sécurités budgétaires et établira de nouveaux systèmes de redevabilité pour redonner confiance aux bailleurs. En outre, la Norvège a exprimé sa volonté d'aligner la majeure partie de son soutien annuel de 12 millions de dollars au Malawi sur le programme financé par le GPE. Enfin, le ministère de l'Éducation organisera des rencontres plus régulières avec les chefs des comités techniques afin de renforcer le dialogue et, ce faisant, consolider le GLPE ; de plus, la commission parlementaire de l'éducation participera au GLPE pour en conforter la supervision.

## 3. TRAVAUX AU NIVEAU DES PAYS

3.1 Les dix-huit mois à venir donneront au Partenariat mondial une **occasion sans précédent** de renforcer les systèmes éducatifs des deux tiers des pays en développement partenaires du GPE. S'ils sont approuvés, les deux financements présentés au Conseil à cette réunion porteront le montant total des financements engagés au titre du modèle de financement à 380 millions de dollars, soit un peu moins de 10 % de l'ensemble de notre portefeuille. D'ici la fin de l'année 2018, le montant total des financements au titre du modèle de financement atteindra 1 103 millions de dollars, soit plus de 20 %. D'ici la fin de l'année 2018, environ 70 % des financements en cours auront été engagés au titre du modèle de financement basé sur les résultats.

3.2 D'ici 2018, quelque **48 pays** devraient disposer de financements actifs approuvés au titre du modèle de financement. Le Secrétariat participe déjà au processus des PSE dans nombre de ces pays, de manière à contribuer à la préparation de requêtes plus solides et de plans sectoriels plus robustes, essentiels à la réalisation des objectifs du GPE 2020. Le Secrétariat appuie la réalisation d'une **analyse sectorielle de l'éducation** dans 23 pays et 38 **plans sectoriels de l'éducation** sont en préparation avec l'appui du GPE. Quinze **financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation** (ESPDG) ont été approuvés entre janvier et octobre 2016. L'amélioration des systèmes nationaux passe par le renforcement de l'engagement du GPE — au niveau tant du Secrétariat que du Partenariat au sens large — à appuyer les processus nationaux et favoriser un leadership politique au niveau des pays.

3.3 Deux requêtes de **financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation** (ESPIG) sont présentées au Conseil à Siem Reap : l'une concerne l'Éthiopie, l'autre le Zimbabwe. S'agissant de l'**Éthiopie**, le financement viendra appuyer la phase 2 du Programme d'amélioration de la qualité de l'enseignement général (GEQIP). Il contribuera à l'application des programmes d'enseignement, à la fourniture de manuels et de matériels pédagogiques, au perfectionnement des enseignants et des chefs d'établissement, à la mise en œuvre du programme d'amélioration des écoles, au renforcement de la gestion du système et au développement des capacités. Le programme prévoit également de nouvelles activités d'éducation de la petite enfance.

Le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) a recommandé un financement d'un montant de 70 millions de dollars (part fixe), la Banque mondiale faisant office d'agent partenaire. Le Comité a recommandé à l'Éthiopie d'étoffer sa proposition pour la part variable (30 millions de dollars) et de la soumettre à nouveau d'ici à la mi-janvier avec une perspective à plus long terme sur trois ans afin que les interventions produisent de véritables transformations.

3.4 Le financement au profit du **Zimbabwe** contribuera à favoriser l'accès à une éducation de qualité et à améliorer les acquis scolaires des enfants, en particulier chez ceux (dont le nombre dépasse le million) qui sont devenus orphelins ou vulnérables en raison de la mortalité due au sida et d'une grande pauvreté. Ces fonds aideront le Zimbabwe à élaborer et à mettre en œuvre des politiques centrées sur l'équité (prévoyant notamment le financement des écoles et une éducation inclusive), à renforcer l'assistance aux enfants ayant des besoins particuliers et à faciliter l'accès à l'apprentissage informel. Le financement appuiera également le déploiement de nouveaux programmes d'enseignement fondés sur les compétences par le biais du perfectionnement des enseignants, de la distribution de matériels pédagogiques dans les écoles les plus défavorisées et de l'introduction de systèmes d'évaluation continue depuis le niveau préscolaire jusqu'au deuxième cycle du secondaire. Les capacités d'encadrement, de gestion et de recherche seront renforcées en vue d'améliorer la planification et l'exploitation des données et d'optimiser les prises de décisions basées sur des données factuelles au niveau tant national qu'infranational. Le CGPC a recommandé un financement d'un montant de 20,58 millions de dollars (part fixe) mise en œuvre sur trois ans (2017-2019), l'UNICEF assumant le rôle d'agent partenaire. Le Zimbabwe prévoit de préparer une proposition séparée pour la part variable à hauteur de 8,82 millions de dollars.

3.5 Deux ans et demi après l'adoption du **modèle de financement** du GPE basé sur les résultats, neuf requêtes de financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation ont été achevées et six financements ont été approuvés par le Conseil. Les enseignements tirés jusqu'ici de la mise en œuvre du modèle de financement ont été progressivement intégrés dans les processus de requête en cours. Afin d'optimiser les effets du modèle de financement, le Secrétariat effectue des opérations d'examen de la qualité à un stade plus précoce. Il s'agit ce faisant d'approfondir et d'améliorer l'analyse sectorielle, l'élaboration du plan et la conception du programme, mais aussi de promouvoir des évaluations et une concertation plus nuancées, plus cohérentes et tenant davantage compte du contexte par rapport aux points de référence du modèle de financement, notamment en ce qui concerne le financement national et les exigences relatives aux données. Par ailleurs, le Secrétariat élabore des principes directeurs visant à guider la participation des groupes locaux des partenaires de l'éducation au dialogue sur le financement intérieur.

3.6 L'augmentation du **financement intérieur** est une composante essentielle du modèle du GPE. Le rapport de la Commission pour l'éducation appelle les pays à revenu faible et intermédiaire à accroître les dépenses intérieures consacrées à l'éducation de manière à passer entre 2015 et 2030 d'un montant de 1 200 milliards à 3 000 milliards de dollars par an. La méthode utilisée par le GPE pour compiler les données relatives aux financements intérieurs dans le Cadre de résultats a produit des informations substantielles sur 47 pays (contre 36 en juin 2016). Ces données viennent éclairer le dialogue national sur le financement intérieur. Il y a certes encore beaucoup de chemin à parcourir pour accroître les budgets de l'éducation nationale dans les pays en développement partenaires du GPE, mais la tendance est positive.

3.7 Outre les résultats visés par les programmes financés par les ESPIG, le modèle de financement a eu un certain nombre de retombées plus indirectes, notamment la promotion d'une concertation renforcée et plus ciblée afin de relever les défis en matière d'équité, d'efficience et d'acquis scolaires. En **Éthiopie**, ce processus a débouché sur l'engagement d'accroître la part de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation, la représentation de la société civile au sein du groupe local des partenaires de l'éducation et le renforcement du suivi sectoriel conjoint. Au **Zimbabwe**, le processus a mené à un accord visant à resserrer les liens entre le ministère chargé de l'éducation de base et celui chargé de l'enseignement supérieur.

3.8 Les trois financements approuvés par le Conseil en juin — pour la République démocratique du Congo (RDC), le Malawi et l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) — ont atteint des stades d'avancement variés. L'accord de financement de la RDC sera signé avec la Banque mondiale dans le courant du mois prochain et prendra effet en début d'année prochaine. L'accord de financement du Malawi a déjà été signé et le financement entrera en vigueur à la mi-novembre. Le financement de l'OECO, signé en juillet, a pris effet immédiatement et les activités préparatoires sont en cours.

3.9 Pendant l'année civile, les décaissements au titre des ESPIG se montaient à 379 millions de dollars au 31 octobre. Selon les prévisions des agents partenaires et du Secrétariat, le GPE peut s'attendre à ce que les décaissements atteignent environ 465 millions de dollars cette année. Durant l'exercice 16, 54 % des pays en développement partenaires ayant des ESPIG en cours étaient des pays fragiles ou touchés par un conflit (contre 49 % pour l'exercice 15) et 56 % étaient des pays à faible revenu (proportion inchangée par rapport à l'exercice précédent). La distribution géographique est similaire à celle de l'année dernière : 72 % des ESPIG actifs concernent l'Afrique subsaharienne, 19 % l'Asie, 6 % l'Amérique latine et les Caraïbes et 4 % le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Au cours de l'exercice 16, 4 % de l'ensemble des montants approuvés au titre des ESPIG ont été consacrés au paiement des commissions de gestion des entités et des allocations de supervision.

## 4. RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS

4.1 Le GPE **s'oriente vers la performance** en s'appuyant sur les fondements établis par les réformes stratégiques, techniques, opérationnelles, financières et organisationnelles mises en œuvre pour exécuter le plan GPE 2020. Les grandes lignes des améliorations réalisées au cours des six derniers mois pour renforcer nos opérations et nos capacités et atteindre nos objectifs sont rappelées ci-dessous.

4.2 L'**examen de la qualité** continue à être renforcé et dynamisé, une plus large place étant donnée à l'analyse critique. Le Secrétariat finalise une série de révisions du processus d'examen de la qualité des financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) et applique déjà le processus révisé d'examen de la qualité aux PSE et PTE. S'agissant des pays présentant une requête de financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation, le Secrétariat met progressivement en place la procédure révisée au fur et à mesure que démarrent les processus de nouvelles requêtes. En principe, tous les pays demandant un ESPIG dans le cadre du deuxième cycle de 2017 seront soumis aux procédures révisées d'examen de la qualité tant pour les PSE et les PTE que pour les ESPIG. Le Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) a continué à tester la méthode mise au point par le Secrétariat pour faciliter l'examen des requêtes de financement sur la base de normes de qualité et de critères d'alignement ; il prendra une décision quant à l'emploi de cette méthode durant le premier cycle de 2017.

4.3 Le Secrétariat continue à renforcer **l'indépendance et la rigueur de l'évaluation des plans sectoriels de l'éducation** et des plans de transition de l'éducation. En juillet 2016, le Secrétariat et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) ont expérimenté avec succès un programme d'apprentissage/formation par les pairs sur la base du Guide pour la préparation et l'évaluation d'un Plan sectoriel élaboré par le GPE et l'IIPE. Une seconde séquence de formation est prévue en janvier 2017. La formation en ligne GPE-IIEP est en cours de finalisation et une évaluation préliminaire de cette nouvelle méthode sera présentée au Conseil en juin 2017.

4.4 Des progrès supplémentaires ont été accomplis au cours des six derniers mois en matière de **gestion des financements**. Une révision des guides, formulaires et modèles relatifs aux ESPIG, PDG et ESPDG est en cours, l'objectif étant de rendre ces documents plus cohérents et plus conviviaux. Nous avons aussi travaillé à l'amélioration de la stratégie de communication des mises à jour aux pays partenaires. Un nouvel outil interne a été créé pour mieux décrire l'état d'avancement des pays dans le cycle de requête de financement. En parallèle, nous avons continué à renforcer les capacités de gestion des financements de notre plateforme informatique GPE Exchange. Nous continuons aussi à tenir des réunions régulières avec les agents partenaires pour améliorer la

coordination et débattre de la mise en œuvre. Enfin, nous avons renforcé les procédures relatives au Comité d'examen des requêtes liées aux financements (GARC).

4.5 En ce qui concerne le **suivi des financements,** nous avons considérablement amélioré le mode de saisie et de communication d'informations sur les financements du GPE. Un exercice pilote de codage de l'ensemble du portefeuille des financements du GPE a été réalisé sur les six derniers mois. Cette opération a mis en évidence un solide alignement des financements sur les buts et objectifs du plan GPE 2020 et nous permet d'affiner nos modes d'investissement dans des domaines précis (égalité des sexes, handicaps et inclusion, appui aux évaluations des apprentissages, etc.). Nous avons également déployé le modèle standard d'information sur les financements approuvé par le CGPC en avril et avons recueilli notre première tranche de données relatives aux financements. L'examen et le suivi des rapports d'avancement comme des rapports d'audit font désormais partie intégrante de nos procédures de suivi (qui seront améliorées l'année prochaine). Nous utiliserons le nouveau cadre des risques opérationnels pour guider la priorisation de nos ressources et soutenir les financements à plus haut risque. L'année prochaine, nous travaillerons aussi avec les agents partenaires à l'amélioration de la mise en œuvre des financements : les retards atteignaient 20 % à la fin de l'exercice 16 contre 15 % à la fin de l'exercice précédent.

4.6 D'importants progrès ont été faits dans le renforcement de la méthode de **gestion des risques**. Le Cadre des risques opérationnels est un nouvel outil essentiel qui nous aidera à doser le temps et les efforts du Secrétariat au bénéfice des pays qui ont particulièrement besoin d'appui. Le Secrétariat continuera à s'adapter et à enrichir ses connaissances en tirant les enseignements de l'application du cadre et de l'examen continu des risques, mais il convient de noter qu'il est dépourvu de fonction de gestion des risques propre. Cette situation constitue en elle-même un risque quant à la capacité à évaluer et suivre correctement les risques et à intégrer leur analyse de manière systématique dans les processus décisionnels du Secrétariat, des Comités et du Conseil.

4.7 S'agissant de l'**administration des fonds**, nous avons continué à assurer un contrôle actif et à intervenir dans les cas de détournement. Un remboursement intégral a été reçu en cours d'année du Bénin et du Libéria au titre de dépenses non autorisées datant de 2014, ainsi que de l'Ouganda au titre de dépenses non autorisées décelées cette année. Nous attendons toujours un versement de Madagascar en relation avec une affaire remontant à la période 2010-2012, mais le gouvernement s'est engagé à rembourser prochainement. Une enquête menée par l'agent partenaire est en cours au sujet d'une autre affaire, signalée lors de la réunion du Conseil de juin. Nous ne sommes pas en mesure de donner des détails pour ne pas nuire à l'enquête, mais le montant concerné est inférieur à 100 000 dollars. Nous tiendrons le Conseil informé de l'évolution de ce cas et des autres au fur et

à mesure que nous recevrons des éléments. Un rapport distinct, assorti de détails sur les différents cas, sera distribué à l'occasion de la séance sur la gestion des risques qui sera organisée au Cambodge.

4.8 Le Secrétariat a continué à améliorer son **efficacité organisationnelle.** Deux ans après la réalisation de l'Examen organisationnel de 2014, le Secrétariat est nettement plus solide. Nous avons mis en œuvre la plupart des recommandations[2], créé un comité de politique opérationnelle chargé de normaliser l'exécution des principaux processus et nous renforçons la planification institutionnelle afin de canaliser les ressources du Secrétariat de manière plus stratégique et de veiller à ce que chacun des membres du personnel ait une vision claire des responsabilités qui lui incombent. L'Évaluation des capacités réalisée par Dalberg s'appuie sur l'Examen organisationnel de 2014 pour déterminer dans quelle mesure les capacités du Secrétariat lui permettent d'assumer ses fonctions principales au plus haut niveau et de réaliser pleinement l'ambition du plan GPE 2020. Au Cambodge, sur la base de cette évaluation, il sera demandé au Conseil d'envisager certains investissements préliminaires dans des domaines clés afin de garantir que le Secrétariat dispose des moyens nécessaires pour exécuter ses fonctions principales.

4.9 Lors de la réunion de décembre 2016, le SPC fera le point à l'intention du Conseil sur les objectifs et le processus d'élaboration de **lignes directrices à l'intention des GLPE** et d'outils visant à renforcer l'efficacité de ces groupes. Cette présentation répond à une demande exprimée par le Conseil à sa réunion de juin 2016 quant à la nécessité de trouver le moyen de faire progresser la définition de normes applicables aux GLPE. L'efficacité des GLPE est indispensable au succès du plan GPE 2020. Des lignes directrices et des outils de participation finalisés destinés aux GLPE seront soumis à l'approbation du Conseil en juin 2017.

4.10 Les réformes majeures étant en place et commençant à porter leurs fruits, la **mise en œuvre du plan GPE 2020** est lancée. Ce plan expose une ambitieuse théorie du changement qui exige une meilleure planification et l'utilisation de données factuelles pour élaborer des politiques et des systèmes éducatifs porteurs de transformation en ce qui concerne l'équité du système éducatif et les acquis scolaires. Le plan appelle à accorder une plus grande attention aux résultats des financements octroyés aux pays par le GPE et à promouvoir davantage la responsabilité mutuelle entre gouvernements et acteurs nationaux et internationaux au bénéfice d'un suivi et d'une exécution des plans sectoriels de l'éducation et des financements du GPE davantage axée sur les résultats. Le GPE a apporté d'importants changements à son modèle opérationnel au cours de l'année écoulée de

[2] Une évaluation du degré de réalisation des recommandations de l'Examen organisationnel de 2014 est incluse dans l'Évaluation des capacités réalisée par Dalberg.

manière à soutenir son orientation vers l'obtention de résultats — par différents moyens : amélioration du suivi et des données ; renforcement du soutien et formulation de directives pour guider l'action publique ; introduction d'un ensemble d'activités et d'outils de partage des connaissances et des bonnes pratiques[3].

## 5. CONCENTRER DAVANTAGE NOS EFFORTS SUR LES RÉSULTATS ET L'IMPACT

5.1 Le GPE concentre ses efforts sur la **gestion axée sur les résultats**. L'élaboration du Cadre de résultats du GPE, assorti de méthodologies, permet au Partenariat d'assurer le suivi de la qualité des plans sectoriels, des financements nationaux, des processus de revue sectorielle conjointe et des résultats des financements. Grâce au Cadre de résultats, le GPE suit les progrès et les problèmes dans le cadre de la théorie du changement et cible les financements, les initiatives d'échange de connaissances et de bonnes pratiques ainsi que les capacités du Secrétariat dans les domaines essentiels à la réalisation d'avancées en direction des buts et objectifs du plan GPE 2020. Il fournit aussi aux partenaires du GPE un outil pour améliorer leurs propres performances et promouvoir le principe de responsabilité mutuelle. Le Cadre sert de base au renforcement de la cohérence et de la rigueur de l'appui que le GPE apporte à la concertation sur les politiques et la mise en œuvre des plans sectoriels et constitue le socle d'une approche plus solide de l'examen de la qualité et des décisions relatives aux investissements du GPE. Nous commençons à constater la valeur de ces outils du point de vue du processus décisionnel du CGPC. À l'avenir, nous exploiterons de plus en plus les données recueillies pour réaliser au niveau national des analyses détaillées qui contribueront à stimuler encore plus un dialogue axé sur les résultats à l'échelon des pays.

5.2 Le **rapport préliminaire sur les résultats** qui sera présenté au Conseil lors de la réunion de décembre 2016 examine les progrès au niveau des indicateurs de base du plan GPE 2020. Un rapport complet assorti de recommandations sera présenté au Conseil lors de sa réunion de février 2017. Selon le rapport préliminaire, les résultats s'améliorent au niveau des systèmes, mais ces progrès ne se répercutent pas encore suffisamment sur les indicateurs d'équité et d'apprentissage. Le Cadre de mobilisation et d'allocation de financements (FFF) proposé couvre de façon spécifique certains domaines nécessitant des améliorations, identifiés dans le rapport sur les résultats. Il est important de noter les liens entre le FFF et le Cadre de résultats et la logique qui sous-tend l'élaboration d'un FFF complet.

[3] Les activités d'échange de connaissances et de bonnes pratiques comprennent trois initiatives relevant de domaines fondamentaux du GPE 2020 : les systèmes d'évaluation des apprentissages, l'éducation de la petite enfance et l'égalité des sexes.

5.3 Le Secrétariat a mis en place un système de **suivi et d'évaluation** (S&E) solide à la suite de l'approbation, par le Conseil, de la Stratégie de S&E en juin 2016. La Stratégie de S&E informe le Conseil et d'autres parties prenantes sur les résultats obtenus avec les ressources et le temps investis dans les activités du Partenariat. Elle aide à promouvoir le principe de responsabilité mutuelle, en détaillant les résultats à tous les niveaux de la théorie du changement et entre les partenaires, notamment les pays en développement partenaires, les bailleurs de fonds, les Agents partenaires et le Secrétariat.

5.4 L'équipe en charge des résultats et des performances se consacre désormais pleinement à la conception et à la sous-traitance de ses premières **évaluations**. Ces évaluations — au niveau des pays, des programmes et des thématiques — nous aideront à connaître l'ampleur de l'efficacité de notre théorie du changement, permettront au Partenariat de tirer des enseignements de l'expérience et éclaireront une meilleure mise en œuvre du programme du GPE. La définition de termes de référence et l'élaboration d'un processus de passation des marchés, afin que les évaluations prévues par la Stratégie de S&E du GPE soient réalisées en temps voulu, sont en cours. Des travaux sont également menés pour élaborer une sous-stratégie d'apprentissage sur la façon d'utiliser les données du GPE pour promouvoir les processus nationaux, y compris au moyen d'indicateurs nationaux, à l'appui des activités de conseil prévues au niveau des pays.

5.5 Le Secrétariat a produit de nouveaux **outils, notes d'orientation et conseils techniques à l'appui des activités de conseil au niveau des pays** dans les domaines de l'égalité des sexes, de l'éducation inclusive, de l'élaboration de stratégies robustes en matière de données, et du suivi des financements nationaux. Un document de travail analysant l'expérience du GPE en ce qui concerne le processus de revue sectorielle conjointe et un autre document consacré à l'expérience du Partenariat en matière de financements basés sur les résultats seront publiés au début de 2017.

## 6. RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE GPE 2020

6.1 Pour mettre en œuvre le plan GPE 2020, le Partenariat devra s'appuyer sur les solides bases établies grâce aux réformes des trois dernières années. Il nous faudra faire évoluer notre approche des financements, promouvoir la création de la plateforme « L'éducation ne peut pas attendre » (ECW), poursuivre les initiatives d'échange de connaissances et de bonnes pratiques qui contribuent à notre théorie du changement, réformer notre gouvernance et investir dans les capacités du Secrétariat.

6.2 La **situation financière** du GPE demeure problématique. Malgré un certain nombre de facteurs positifs, comme une augmentation des contributions des bailleurs et la conclusion d'un accord de contribution de la Commission européenne, la fermeté du dollar et les pressions qui s'exercent dans le cas de certains bailleurs en faveur d'une réorientation des dépenses de développement au profit d'actions humanitaires ne permettent plus, à ce stade, de supprimer les critères de hiérarchisation précédemment adoptés. Compte tenu des risques pesant sur la situation financière du GPE, le Conseil sera invité à continuer de demander aux partenaires d'honorer leurs promesses en temps voulu et d'inciter les bailleurs qui le peuvent à avancer la date de versement de leurs contributions. S'il veut atteindre le niveau de financement très supérieur demandé par la Commission sur l'éducation, le GPE devra repenser sensiblement ses financements, conformément aux travaux menés depuis six mois par le Groupe de travail sur le financement stratégique (SFWG).

6.3 Au Cambodge, le Groupe de travail sur le financement stratégique tiendra le Conseil informé de ses travaux et lui demandera d'approuver l'architecture globale du **Cadre de mobilisation et d'allocation de financements** (FFF). Les conséquences opérationnelles détaillées, les critères d'admissibilité et les conditions d'allocation concernant chaque composante du FFF seront soumises à l'approbation du Conseil lors de sa réunion qui se tiendra du 28 février au 1er mars 2017. Pour réussir à mettre en œuvre le Cadre de résultats du GPE et atteindre les buts et objectifs du plan GPE 2020, de profondes transformations sont nécessaires. Le FFF offre une opportunité de transformation au niveau de l'ensemble des buts stratégiques du GPE et permettra au Partenariat de mobiliser et de déployer plus efficacement des financements nouveaux et mieux structurés. Le FFF est ancré dans la vision du GPE, s'appuie sur le renforcement du modèle opérationnel du Partenariat et optimise sa capacité à réaliser le plan GPE 2020 et davantage. Il propose un ensemble unifié de mécanismes de financement et d'approches de financement correspondantes pour élaborer, renforcer et réformer les secteurs de l'éducation. Il renforce la conviction du GPE selon laquelle une transformation dans l'ensemble des pays membres ne peut pas reposer sur une méthode unique ne tenant pas compte des spécificités de chaque pays. Le FFF renforcera le Partenariat et aidera tous les pays du GPE à atteindre leurs objectifs d'apprentissage.

6.4 Parallèlement à l'élaboration du Cadre de mobilisation et d'allocation de financements, le Secrétariat a œuvré avec le Groupe de travail sur le financement stratégique à l'élaboration d'une **Politique sur les contributions et les mesures de sauvegarde** (CSP) définissant les restrictions et les autorisations pour que le GPE accepte des contributions ciblées. Afin de recueillir des opinions dans l'ensemble du Partenariat, le Secrétariat a préparé une enquête dont les résultats seront présentés au Conseil, au Cambodge, pour éclairer et faciliter les débats. Des webinaires de

consultation détaillés seront organisés pour approfondir la formulation de la CSP en vue de la soumettre à l'examen du Conseil en février 2017.

6.5 L'accélération des progrès en direction des ambitieux objectifs du GPE en matière d'apprentissage et d'équité nécessitera aussi d'investir dans l'**échange de connaissances et de bonnes pratiques**. Cet échange aide les pays à explorer des solutions efficaces et efficientes quant à l'action à mener dans les domaines clés des buts et objectifs stratégiques du GPE. Chacune des initiatives d'échange approuvées par le Conseil en juin 2016 sera déployée au début de 2017. L'Initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS) aidera les pays en développement partenaires à déployer à grande échelle des approches efficaces de l'éducation préscolaire et de l'apprentissage de la petite enfance, soit l'un des investissements les plus importants dans l'éducation. L'initiative de l'Évaluation au service des apprentissages (A4L) est une approche systémique permettant de mesurer et d'améliorer l'apprentissage, qui renforcera la capacité des pays en développement partenaires à élaborer de solides systèmes de mesure des acquis scolaires et à promouvoir une évaluation globale de l'apprentissage. Le déploiement de la Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes, accompagné de directives initiales, est en cours et donnera lieu à des ateliers transnationaux en 2017. Le soutien de la CIFF permettra au GPE d'accélérer ses travaux et de promouvoir de nouvelles possibilités de collaborer avec des partenaires du secteur de la santé. Le FFF propose d'ajouter un financement des biens publics mondiaux au soutien existant des activités transnationales d'échange de connaissances, renforçant la capacité du Partenariat à exploiter des données probantes et à tirer les enseignements des meilleures pratiques.

6.6 Pour réaliser le plan GPE 2020, il faudra également que l'initiative « L'Éducation ne peut pas attendre » soit également un succès. Le Secrétariat du GPE continuera de promouvoir activement l'ECW, comme nous le faisons depuis que le Conseil l'a demandé en juin 2016. L'ECW ne disposant pas de secrétariat doté en personnel, le GPE a réalisé les premiers investissements en son nom. Ces investissements montrent clairement la complémentarité importante entre les travaux de l'ECW et ceux du GPE. Il est cependant aussi évident que le Partenariat ne doit pas prendre à sa charge la plateforme ECW tant que le Secrétariat n'est pas doté des ressources techniques, opérationnelles et financières nécessaires pour permettre à l'ECW de remplir son mandat. Le GPE reste fermement déterminé à répondre aux besoins des millions d'enfants touchés par des crises et des situations d'urgence à travers le monde. Il a posé les bases d'une coordination et d'une concertation entre les acteurs du développement et de l'aide humanitaire. Soixante pour cent des pays du GPE sont fragiles et touchés par un conflit.

6.7 Pour relever les défis à venir, les mécanismes de **gouvernance** du GPE devront évoluer pour répondre aux demandes supplémentaires liées à la croissance et à la sophistication de nos activités. Le Secrétariat soutiendra les orientations du Conseil pour faire progresser notre modèle de gouvernance. Le renforcement des mécanismes de gouvernance du GPE — visant à faire en sorte que le Conseil dispose du temps suffisant pour faire face aux problèmes stratégiques auxquels le Partenariat est confronté en conférant un pouvoir décisionnel approprié aux comités — est essentiel pour le succès de l'ensemble du Partenariat. J'attends avec impatience les débats dans ce domaine.

6.8 La réalisation du plan GPE 2020 imposera aussi au Secrétariat d'être plus efficace, efficient et réactif. Selon l'**Évaluation des capacités** réalisée par Dalberg, il faut investir de façon significative dans les capacités du Secrétariat. Je me réjouis à la perspective de mener un dialogue constructif avec le Conseil sur les recommandations.

6.9 La prochaine **reconstitution des ressources du GPE** revêt une importance accrue à la suite de la publication du rapport de la Commission sur l'éducation de septembre qui propose d'améliorer l'efficacité et l'efficience des financements internationaux, y compris une part beaucoup plus importante d'APD par le biais de circuits multilatéraux. Le rapport suggère que « si (les réformes du GPE) sont un succès, leur financement devrait être porté à deux milliards de dollars par an d'ici à 2020 et à quatre milliards de dollars par an d'ici à 2030 ». La conférence de reconstitution des ressources du GPE n'est désormais plus simplement considérée comme un moyen de mobiliser des fonds pour mettre en œuvre le plan GPE 2020. Elle offre aussi aux bailleurs de fonds et aux dirigeants des pays en développement l'occasion de manifester prochainement et concrètement leur engagement en faveur du financement de l'éducation dans le monde en vue de la réalisation du programme de transformation voulu par la Commission. J'attends avec intérêt les retours d'information du Conseil sur le document exposant le plan de reconstitution des ressources du GPE.

## 7. CONCLUSION

7.1 Les débats sur le développement international dans les sphères publique et privée reviennent de plus en plus sur la valeur de l'éducation. Qu'il s'agisse des droits des enfants, des besoins en main-d'œuvre de l'industrie ou du pouvoir de l'éducation comme vaccin contre l'extrémisme, il est essentiel de veiller à ce que tous les enfants et les jeunes aient accès à l'éducation et acquièrent des connaissances pour promouvoir l'action mondiale en faveur d'une prospérité partagée. Que faudra-t-il faire pour opérer le changement nécessaire ? Le rapport de la Commission sur l'éducation présenté en septembre propose une feuille de route et conclut qu'il est possible non seulement de transformer les choses en profondeur et de réajuster les résultats de l'éducation dans le monde, mais aussi de mettre en œuvre ces changements en l'espace d'une génération. Cela nous imposera

cependant à tous d'en faire davantage et de multiplier par trois les dépenses d'éducation dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

7.2 Le financement de l'éducation repose et reposera toujours principalement sur les ressources nationales. Selon la Commission, 97 % de l'augmentation nécessaire devraient être mobilisés au niveau national. Les financements internationaux demeurent cependant « importants en raison de leur effet catalyseur en faveur des réformes et d'une mobilisation plus importante des ressources nationales ». D'importantes contributions internationales continueront d'être nécessaires pendant de nombreuses années encore dans les pays dont les revenus sont les plus faibles. Un défi est lancé au GPE dans le cadre d'un ensemble de propositions de modification du financement de l'éducation : mettre en œuvre des réformes, quadrupler le montant des financements d'ici à 2020 et les doubler dix ans plus tard.

7.3 En tant que Directrice générale, mon travail consiste à piloter les réformes, focaliser notre attention sur les buts et objectifs du plan GPE 2020, gérer les risques et veiller à ce que nous disposons des moyens nécessaires pour obtenir les résultats que nous nous sommes engagés à atteindre. Aider plus de 60 pays parmi les plus pauvres au monde à renforcer leurs systèmes d'éducation et à transformer les résultats de l'éducation au cours des 15 prochaines années n'est pas une mince affaire. Cela requiert un engagement politique, davantage de ressources et une utilisation plus efficace de ces dernières. Si le Conseil souhaite tirer parti de la très forte dynamique qui porte l'éducation à l'échelle mondiale, le GPE dispose selon moi de fondations solides et je crois que si nous renforçons les capacités là où cela est nécessaire, alors le Partenariat est prêt.

**8. PRIÈRE DE CONTACTER** (aalbright@globalpartnership.org) pour de plus amples informations.

## 9. ANNEXES/ RÉFERÉNCE(S) ET GLOSSAIRE

6.1 Les Annexes suivantes sont incluses dans le présent document :

Annexe 1 : Activités à l'échelon des pays

Annexe 2 : Rapport sur les réunions des groupes constitutifs des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil

## ANNEXE 1 – Activités à l'échelon des pays : principaux faits marquants

1. On dénombre actuellement **10 ESPIG** dans la première série de requêtes de 2017, 26 dans la deuxième série de requêtes de 2017 et quatre dans la première série de requêtes de 2018. Le Secrétariat suit en permanence l'avancement des projets et cherche à obtenir un bon équilibre entre préparation, qualité des processus et transmission des requêtes en temps voulu, en accordant une attention particulière à la rigueur des plans sectoriels de l'éducation comme point de départ des requêtes de financement. Nous ne nous attendons pas à ce que toutes les requêtes en préparation respectent leurs délais.

2. **Cinquante-sept rapports d'avancement d'ESPIG** ont été reçus des pays suivants : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cameroun (2), Cambodge, Tchad, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Kenya, République kirghize, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie (2), Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nigéria (État de Jigawa uniquement), Pakistan-Baloutchistan, Rwanda, Sao Tome-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone (2), République fédérale de Somalie, Puntland (Somalie), Somaliland (Somalie), Soudan du Sud (2), Tadjikistan (2), Tanzanie continentale, Tanzanie-Zanzibar, Timor-Leste, Togo, Ouganda (2), Ouzbékistan, Vietnam, Yémen, Zambie et Zimbabwe (4).

3. Deux rapports d'achèvement d'ESPIG ont été transmis au Secrétariat par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Timor-Leste, et le Secrétariat a approuvé 22 révisions d'ESPIG pour les pays suivants : Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Érythrée, Gambie (2), Haïti, Libéria, Madagascar, Mali, Nicaragua (2), Puntland (Somalie), Somaliland (Somalie), Tadjikistan, Tanzanie-Zanzibar, Ouganda, Ouzbékistan et Yémen.

4. Les décaissements totaux de l'année civile au titre des ESPIG représentaient 379 millions de dollars au 31 octobre. Le GPE prévoit des décaissements annuels d'environ 465 millions de dollars cette année sur la base des projections des Agents partenaires et du Secrétariat.

5. Le Secrétariat soutien une **analyse sectorielle de l'éducation** (ESA) dans 23 pays/États fédéraux, et 38 **plans sectoriels de l'éducation** (PSE) sont en préparation avec le soutien du GPE.

6. Les ***financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation*** (ESPDG) aident les pays à réaliser des travaux stratégiques, consultatifs et analytiques afin d'élaborer ou de réviser leurs plans sectoriels. Quinze financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation ont été approuvés entre janvier et octobre 2016 pour les pays suivants :

Afghanistan, Bénin, Cambodge, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Libéria, Mali, République des Îles Marshall, Sénégal, Puntland (Somalie), Somaliland (Somalie), Soudan et Zambie.

7. Le Secrétariat a approuvé 11 révisions de financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation entre janvier et octobre 2016 pour les pays suivants : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kiribati, Népal, Nicaragua, Organisation des États de la Caraïbe orientale (un financement régional de l'OECO inclut quatre pays : Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines), Soudan du Sud, Tanzanie continentale et Viet Nam.

8. Douze pays/États fédéraux — Burkina Faso, Djibouti, Érythrée, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Honduras, République kirghize, Niger, République fédérale de Somalie, Swaziland et Ouzbékistan — projettent de transmettre des requêtes d'ESPDG d'ici à la fin de l'année civile 2016.

9. Les **financements pour la préparation d'un programme** (PDG) financent la conception d'un programme d'éducation qui aidera le pays à mettre en œuvre la stratégie sectorielle. Le Secrétariat a approuvé deux prolongations (le PDG de l'OECO a été prolongé deux fois) et quatre pays/États fédéraux – Afghanistan, Cambodge, Libéria et Puntland (Somalie) — se préparent actuellement à transmettre une requête de PDG d'ici à la fin de l'exercice 16.

10. Depuis janvier 2016, le Secrétariat a réalisé 15 missions d'**examen de la qualité**, 41 missions d'**élaboration de PSE**, 21 missions de **revue sectorielle conjointe** et 88 missions **de suivi de financement**[4].

11. Un conflit a éclaté au **Soudan du Sud** le 8 juillet, la veille de la cinquième célébration de l'indépendance du pays. Le Secrétariat, l'Agent partenaire, l'Agence de coordination et le ministère ont fait le point sur la situation une semaine plus tard, lorsqu'un cessez-le-feu temporaire a été décrété. La mise en œuvre du programme, notamment la construction d'écoles et la formation d'enseignants, a souffert de l'évacuation du pays du personnel des organismes et entrepreneurs participants. Le ministère avait l'intention de poursuivre l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation et le Secrétariat du GPE a facilité le dialogue entre le HCR, le Cluster Éducation et l'équipe du PSE pour veiller à ce que l'impact de la crise soit pris en compte dans le projet de PSE.

12. En septembre, une mission du Secrétariat en **Guinée-Bissau** a aidé l'Agent partenaire à préparer une requête de financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation et une requête de prolongation du projet en cours afin de reporter la date de clôture de mars à septembre

[4] Certaines des missions combinant plusieurs fonctions, l'addition de ces chiffres n'est pas égale au nombre total de missions.

2017, ce qui permettra d'achever la construction de nouvelles salles de classe dans des zones éloignées. Le ministre a décidé de cibler le dernier lot de construction d'écoles sur les communautés isolées des îles de Guinée-Bissau.

13. L'ouragan Matthew de catégorie 4 qui a violemment frappé des régions d'**Haïti** le 4 octobre a entraîné la plus importante crise humanitaire depuis le séisme de 2010. Le nombre de personnes touchées s'est établi à 2,1 millions, soit 20 % de la population, dont un nombre d'enfants estimé à 894 000. Sur la base de la requête préparée par la Banque mondiale sous la conduite des pouvoirs publics haïtiens, le GPE a réaffecté un million de dollars pour nourrir 13 888 élèves pendant 70 jours dans les zones touchées du sud de l'île.

## ANNEXE 2 – Rapport sur les réunions des groupes constitutifs des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil

1. Conformément à la demande de rapport d'avancement annuel formulée par le Conseil d'administration en décembre 2015, la présente annexe a pour objet de présenter au Conseil un rapport d'avancement détaillé sur les résultats et la valeur des réunions des groupes constitutifs des pays en développement partenaires (PDP) préalables à celles du Conseil que le Secrétariat a organisées juste avant les réunions semestrielles du Conseil.

2. En juin 2014, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat d'organiser, avant les réunions du Conseil, des réunions de groupes constitutifs de pays en développement partenaires pour six groupes de PDP du GPE. En décembre 2015, le Secrétariat a présenté au Conseil d'administration un rapport d'avancement des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables aux réunions du Conseil qui se sont tenues de décembre 2014 à juin 2015, et a obtenu du Conseil l'autorisation de continuer à financer ces réunions. À cette époque, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de lui transmettre chaque année un rapport d'avancement et d'impact sur les résultats et les avantages des réunions. En juin 2016, le Conseil d'administration a approuvé la Stratégie de suivi et d'évaluation (S&E). Une évaluation du programme de réunions des groupes constitutifs des PDP d'avant Conseil a été proposée dans le cadre de cette Stratégie. Cette étude évaluera les contributions spécifiques des réunions des groupes constitutifs des PDP durant une année (décembre 2015 à décembre 2016) et un rapport sera transmis au Conseil en juin 2017. Avant l'évaluation du programme que le Conseil recevra en juin 2017, ce document consistera en un bref rapport d'avancement sur les résultats et la valeur des réunions de décembre 2015 à juin 2016.

### Composition des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil

3. Le Secrétariat du GPE invite les chargés de liaison des PDP du Partenariat (qui sont plus de 65) à assister aux réunions des groupes constitutifs des PDP d'avant Conseil. Les chargés de liaison sont désignés par les ministères de l'Éducation (y compris certains ministères d'États fédéraux) comme le point de liaison officiel et principal du ministère entre lui-même et le Secrétariat du GPE. Les chargés de liaison jouent un rôle essentiel dans la gestion des groupes constitutifs et la participation aux délibérations des groupes constitutifs. Ils contribuent à une meilleure compréhension du processus du GPE à l'échelon des pays, en particulier parmi les partenaires gouvernementaux. Les chargés de liaison sont nommés et dûment habilités par le ministère pour faire fonction d'interlocuteur principal du ministère pour les questions relatives au GPE. Pour le compte de leur ministère, les chargés de liaison facilitent les communications et la coordination de

la participation du pays aux structures de gouvernance du GPE au sein de leur ministère et avec d'autres membres du groupe constitutif. Le mécanisme de chargé de liaison des PDP a été essentiel pour renforcer la participation des pays au Partenariat mondial et fournit au Secrétariat du GPE un point d'accès direct dans les ministères de l'Éducation.

**Objectifs des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil**

5. Le principal objectif des réunions des groupes constitutifs des PDP est d'améliorer la consultation, la communication et la coordination avec et entre les groupes constitutifs des PDP afin de renforcer leur collaboration et de leur permettre de présenter une proposition plus inclusive des PDP aux réunions du Conseil. Ces réunions offrent également aux PDP l'opportunité de mieux participer aux processus de gouvernance du GPE et au travail du Partenariat dans son ensemble, renforçant ainsi le lien entre le niveau mondial et le niveau national. Après chaque réunion des groupes constitutifs des PDP, le Secrétariat distribue un formulaire d'évaluation de la réunion aux chargés de liaison des PDP afin de recueillir leurs commentaires immédiats sur les activités, les objectifs et les résultats des réunions. Le Secrétariat analyse les résultats pour améliorer l'efficacité des réunions et éclairer les décisions sur la programmation des futures réunions. Selon les résultats de l'évaluation de la réunion des groupes constitutifs de juin 2016, 95 % des participants ont déclaré que les objectifs de la réunion avaient été atteints.

5. Six réunions des groupes constitutifs des PDP d'avant Conseil ont été organisées depuis juin 2014, y compris la réunion de novembre 2016 à Siem Reap (Cambodge)[5]. Avec chaque nouvelle réunion, le niveau d'ambition a été relevé et le Secrétariat s'est efforcé d'optimiser l'efficience et l'utilité de ces rencontres, notamment en rassemblant les six groupes constitutifs dans une même réunion au lieu d'organiser deux réunions régionales distinctes. Bien qu'initialement axées sur les questions de gouvernance, les réunions des groupes constitutifs des PDP ont été de plus en plus orientées sur l'échange de connaissances, ce qui a permis aux pays de partager et d'apprendre des bonnes pratiques les uns des autres ainsi que d'autres partenaires de développement.

**Valeur des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil**

6. **Elles renforcent la participation des groupes constitutifs des PDP à la gouvernance mondiale du GPE.** En tant que plateformes de recherche de consensus et d'élaboration de décisions, les réunions permettent aux chargés de liaison des PDP de préparer les

[5] Trois groupes constitutifs d'Afrique en novembre/décembre 2014 à Kigali, Rwanda. Trois groupes constitutifs du reste du monde en décembre 2014 à Washington (États-Unis). Trois groupes constitutifs du reste du monde en mai 2015 à Dubaï. Trois groupes constitutifs d'Afrique en mai 2015 à Dakar (Sénégal). Trois groupes constitutifs d'Afrique et trois groupes constitutifs du reste du monde en décembre 2015 à Kampala (Ouganda). Trois groupes constitutifs d'Afrique et trois groupes constitutifs du reste du monde en juin 2016 à Paris (France). Trois groupes constitutifs d'Afrique et trois groupes constitutifs du reste du monde en novembre 2016 à Siem Reap (Cambodge).

réponses des groupes constitutifs qui sont ensuite partagées avec leurs représentants respectifs au Conseil. À l'issue des délibérations qui ont lieu séparément pour les six groupes constitutifs lors des réunions des groupes constitutifs des PDP, les six groupes publient un document de synthèse présentant les positions de leur groupe constitutif respectif en réponse aux documents du Conseil qui seront examinés par le Conseil en vue de prendre des décisions. Les membres et membres suppléants du Conseil représentant les PDP se servent de ce document de synthèse pour étayer leurs interventions lors des réunions du Conseil. Forts des positions de leur groupe constitutif, les membres et membres suppléants du Conseil représentant les PDP peuvent intervenir aux réunions du Conseil au nom de leur groupe constitutif et avec son plein soutien. Ainsi, les représentants des PDP au Conseil ont déclaré être capables de représenter plus efficacement les intérêts de leur groupe constitutif. Cette situation s'est traduite par une participation plus forte des groupes constitutifs des PDP à la gouvernance mondiale du GPE et par une augmentation du nombre d'interventions des membres et membres suppléants du Conseil d'administration représentant les PDP lors des réunions du Conseil.

7. **Elles ancrent la concertation mondiale à l'échelon des pays.** Pour chaque réunion des groupes constitutifs des PDP, le Secrétariat du GPE publie un rapport de résultats qui récapitule les délibérations et les recommandations des groupes constitutifs pour chaque point de l'ordre du jour. Ce rapport est diffusé auprès des chargés de liaison des PDP pour être retransmis et diffusés au sein de leur ministère de l'Éducation et parmi les partenaires à l'échelon des pays. Ce système permet de porter les discussions et le partage de bonnes pratiques au niveau transnational (mondial) à la connaissance d'autres partenaires à l'échelon des pays. Le rapport de résultats permet aux groupes constitutifs des PDP et au Secrétariat du GPE de transférer des informations de leurs réunions au niveau des pays et facilite la transmission de la mémoire institutionnelle.

8. **Elles fournissent des opportunités d'échange de connaissances et de bonnes pratiques.** À la demande des groupes constitutifs des PDP, les réunions des groupes constitutifs ont évolué afin d'inclure des sessions d'échange de connaissances et de bonnes pratiques. Les réunions offrent aux groupes constitutifs des PDP l'occasion de partager les bonnes pratiques, les innovations et les expériences des pays afin de promouvoir les connaissances et l'apprentissage sur les innovations nationales et mondiales ainsi que les solutions à même de résoudre les problèmes systémiques de leurs modèles nationaux d'éducation. Afin de veiller à ce que les thèmes des sessions d'échange de connaissances et de bonnes pratiques continuent de répondre aux besoins identifiés et aux demandes émanant directement des pays eux-mêmes, le Secrétariat du GPE inclut une section dans le formulaire d'évaluation de la réunion dans laquelle les chargés de liaison des PDP peuvent mentionner les thèmes qu'ils souhaiteraient voir inclus dans de prochaines réunions des groupes

constitutifs des PDP. Les réunions contribuent à promouvoir le modèle opérationnel du GPE et sa présence au niveau national, régional et mondial en amenant des pays de diverses régions à discuter et à rechercher ensemble des solutions aux questions de fond qui se posent à eux. Les sessions d'échange de connaissances et de bonnes pratiques attirent de plus en plus de partenaires de développement travaillant avec les pays dans des domaines techniques clés, ce qui contribue à promouvoir les connaissances et l'apprentissage sur les questions techniques, donc à éclairer le dialogue sur les politiques, et soutenir la planification sectorielle et la mise en œuvre[6].

9. **Elles permettent des consultations avec les PDP sur les principales politiques du GPE.** Si les réunions permettent aux groupes constitutifs des PDP de se rassembler et de discuter des décisions du Conseil, elles permettent aussi au Secrétariat du GPE de s'engager et de dialoguer avec les pays pris collectivement. Les réunions sont plateforme stratégique essentielle pour dialoguer, consulter, sensibiliser et orienter les pays sur la direction du Partenariat en matière de stratégie, de gouvernance et de financement, y compris en permettant aux pays de façonner mutuellement le modèle d'activité du GPE. Ce processus inclut une consultation sur le plan du GPE (GPE 2020), sa stratégie de suivi et d'évaluation, ses travaux en cours sur le financement stratégique et le projet de nouveau cadre de mobilisation et d'allocation de financements, la reconstitution des ressources et le plaidoyer des PDP, le modèle opérationnel, l'Éducation ne peut pas attendre et les normes minimales des GLPE.

10. **Elles permettent de traiter les priorités et les problèmes à l'échelon des pays.** Les commentaires reçus à ce jour révèlent que les PDP reconnaissent massivement que les réunions des groupes constitutifs des PDP créent de la valeur ajoutée, et cela de plusieurs façons : en leur permettant de débattre de questions essentielles et d'atteindre un consensus ; en offrant aux pays un forum important où exprimer leurs opinions sur les politiques et décisions majeures ; en servant de plateforme d'échange de connaissances et de bonnes pratiques ; enfin, en intensifiant le dialogue avec le personnel du Secrétariat du GPE. L'un des points que les PDP ont soulignés de façon répétée concernant la valeur ajoutée des réunions des groupes constitutifs est qu'elles offrent un forum unique où toutes les catégories de groupes constitutifs du GPE se réunissent pour discuter et façonner l'orientation des décisions en matière de politiques au sein du GPE.

[6] Les partenaires qui ont contribué aux réunions des groupes constitutifs des PDP par le biais des sessions d'échange de connaissances et de bonnes pratiques sont notamment l'Initiative allemande BACKUP – Education in Africa, UNESCO-IIEP, UNGEI et Plan International. Les thèmes abordés dans des sessions d'échange précédentes des réunions des groupes constitutifs des PDP incluent le modèle de financement du GPE et les processus à l'échelon des pays, la planification sectorielle dans les États fédéraux, la valeur ajoutée du GPE dans les pays dépourvus d'ESPIG, les revues sectorielles conjointes, le financement national de l'éducation et la politique, la stratégie et le plan d'action sur l'égalité des sexes.

11. **Elles servent de mécanisme de responsabilisation mutuelle.** Les évaluations de la réunion révèlent que les réunions des groupes constitutifs des PDP sont de plus en plus considérées comme un mécanisme de responsabilisation mutuelle, qui renforce la participation et l'adhésion des pays au Partenariat. Grâce à un apprentissage entre pairs, les pays se soutiennent mutuellement pour obtenir des résultats. Soutenues par le mécanisme des chargés de liaisons des PDP, les réunions créent des liens entre les membres des groupes constitutifs des PDP, favorisant ainsi le respect et la confiance. Selon des commentaires écrits transmis dans les formulaires d'évaluation de la réunion de juin 2016, les réunions des groupes constitutifs des PDP permettent aux chargés de liaison des PDP de rester en communication avec d'autres membres de groupes constitutifs et « les réunions des groupes constitutifs des PDP promeuvent une collaboration/un échange de bonnes pratiques et la construction de relations à long terme ».